



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

Cérémonie d'ouverture du Sommet de l'avenir

Allocution (version finale)

Prononcée par

Claver Gatete

**Secrétaire général adjoint de l'Organisation des Nations Unies et
Secrétaire exécutif de la CEA**

**New York
22 septembre 2024**

**Session de l'après-midi (15 heures à 21 heures,
provisoirement prévue autour de 19 heures)**



A.24-01062 (F)

Monsieur le Président, Excellences Mesdames et Messieurs

J'ai l'honneur de prendre la parole devant vous au nom de la Commission économique pour l'Afrique.

Notre Assemblée se tient à un moment où les fondements de l'humanité sont mis à l'épreuve, l'Afrique en subissant les conséquences.

Les crises multiples ont exacerbé les défis de la finance, de la dette, du climat et de l'énergie.

Ce sont 21 pays africains qui sont en situation de surendettement ou présentent un risque élevé de surendettement. La dette publique a enregistré une augmentation de plus de 180 % depuis 2010 et représente actuellement plus de 60 % du PIB du continent.

Les dépenses sociales de base sont évincées et l'accès aux financements concessionnels à long terme est limité.

En outre, les effets des changements climatiques sans précédent absorbent chaque année près de 5 % du PIB de l'Afrique.

Pour autant, nous ne sommes pas en mesure d'attirer suffisamment d'investissements, étant donné que les critères d'appréciation des agences de notation mondiales ne sont pas favorables à l'Afrique.

Des déséquilibres sont aussi observés en ce qui concerne les coûts d'emprunt. À titre d'exemple, le coût d'emprunt de l'Afrique est quatre fois plus élevé que celui des États-Unis et même plus de quatre fois supérieur à celui de l'Allemagne.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le mouvement en faveur de la justice pour l'Afrique n'est pas possible dans une architecture financière mondiale obsolète.

Les promesses sont soit non honorées, soit à moitié tenues, ce qui contribue à tenir en échec les gouvernements, à réduire les jeunes au chômage et à priver les enfants d'un avenir d'espoir et de prospérité.

Mesdames et Messieurs, tant que la réforme du système multilatéral restera théorique, elle ne sera pas bénéfique aux générations à venir.

Les structures de gouvernance multilatérale doivent donc indubitablement être reformées .

Concrètement, la représentation des pays en développement doit être renforcée, la transparence améliorée et le rôle des marchés émergents et frontaliers ainsi que des banques multilatérales de développement régionales pris en compte.

En outre, la finalisation et la mise en œuvre du cadre de coopération fiscale internationale doivent être poursuivies avec détermination.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'Afrique peut devenir une puissance mondiale si nous prenons les mesures nécessaires pour l'avènement d'un avenir équitable et prometteur.

Nous devons prendre des mesures audacieuses pour investir dans notre jeunesse, car, à l'horizon 2050, un jeune sur trois dans le monde sera africain.

Il est donc nécessaire d'investir dans la modernisation des systèmes éducatifs, d'améliorer les compétences en matière de science, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM) et d'intégrer l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) dans les systèmes éducatifs.

À cet effet, le Pacte numérique mondial peut offrir à l'Afrique des conditions équitables. Mais pour en tirer pleinement parti, nous devons mettre en place les infrastructures nécessaires.

En conclusion, je vous invite à saisir cette occasion unique pour prouver aux générations futures que nous avons fait le bon choix.

Je suis convaincu que nous pouvons y parvenir.

Je vous remercie.